

VILLE DE DOUAI
Service démocratie participative
03.27.93.59.03
democratieparticipative@ville-douai.fr

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « faubourg d'Esquerchin »
Jeudi 24 février 2022 - 18h30/20h30 – pavillon Roux**

Étaient présents :

- M. Jean Marie DUPIRE, adjoint au Maire, en charge des quartiers « faubourg d'Esquerchin » et « Carnot gare/La Clochette »
- Mme Nora CHERKI, conseillère municipale déléguée au conseil municipal des enfants et au quartier du faubourg d'Esquerchin.

Collège habitants :

- M. Lucien CORNILLE
- M. David DAUPHIN
- M. Lucas DAUPHIN
- M. Stéphane DUCATILLON
- M. Djamel HEMIMOU
- Mme Bernadette MENET

Collège associations :

- Mme Christelle DANGLOT, association La Brayelle
- Madame Bernadette CAPELLE, Directrice du service démocratie participative

Étaient excusés :

- Mme Fatiha BOUCHENTOUF
- M. Christophe DOYEN

Étaient absents :

- M. Stéphane DECOBERT
- Mme Aurélie DUEZ
- Mme Sandrine FERTON
- Mme Nelly MERESSE, café La Brayelle
- Mme Shérazade AOUMER, centre social du faubourg d'Esquerchin

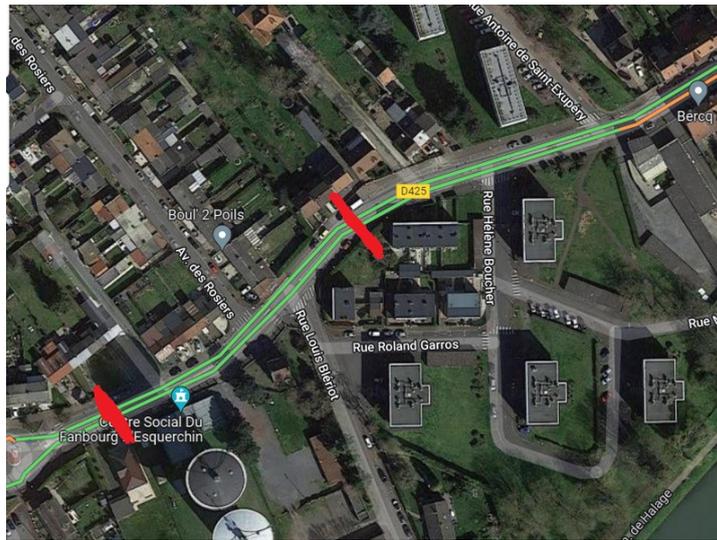
M. Jean Marie DUPIRE souhaite la bienvenue à chacun et chacune. Il informe que Mme Fatiha BOUCHENTOUF intègre le conseil de quartier suite à la démission de M. Christopher DESSAINT. Il propose de démarrer la réunion suivant l'ordre du jour établi.

I - RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 25 NOVEMBRE 2021

M. DUPIRE informe des différents retours obtenus à ce jour :

1) Pose de feux tricolores rue Guynemer :

Les feux seront installés cette année. Des membres du conseil de quartier interviennent pour que ces feux soient installés bien en amont du carrefour à cause du virage. Ils précisent la demande sur un plan et souhaitent être associés au choix définitif de l'emplacement :



2) Indication de la zone de la Brayelle sur les GPS :

Le service voirie a fait référencer la zone d'activités de la Brayelle sur Google Maps, cela permettra aux livreurs et aux poids lourds de trouver plus facilement cette zone et d'éviter d'arriver rue de la Brayelle. En parallèle, il est prévu un jalonnement directionnel « zone d'activités de la Brayelle » au carrefour de la rue Guynemer et de la rue de la Brayelle.

3) Rue Paulhan :

Les mesures de vitesse effectuées montrent une moyenne de 49 km/heure alors que la vitesse y est limitée à 30 km/h. Par ailleurs, bien qu'inscrite dans les rues prioritaires, la reconstruction complète de la rue ne se fera pas en 2023 ni en 2024.

4) Police municipale :

Le travail sur l'augmentation de l'amplitude des horaires est en cours ainsi qu'un travail sur l'ilotage dans les quartiers. La mise en place ne pourrait intervenir qu'à compter du second semestre 2022.

5) Pavillon Roux :

Les bouts de ferrailles ont été retirés.

6) Rue Ader :

Les membres du conseil de quartier reviennent sur le stop évoqué lors de l'assemblée générale. Depuis, ce stop a été posé par le service de la voirie, suite à un courrier reçu en

mairie de la part d'une riveraine. Si tout le monde s'accorde à dire qu'il y a un réel problème de vitesse, l'emplacement ne fait pas l'unanimité.

Des membres du conseil de quartier trouvent dommage que les riverains et le conseil de quartier n'aient pas été concertés sur le positionnement de ce stop. Certains l'imaginaient, non pas au bout de la rue Clément Ader mais plutôt à la fin de la rue Paulhan, avant de pouvoir tourner rue Ader.

7) Parking Brossolette – FTU :

Afin de pouvoir mettre en place un dossier FTU (fonds de travaux urbains), une réunion va être organisée avec le conseil de quartier et le service jardins et cadre de vie. Certains estiment qu'il serait judicieux d'associer les représentants de l'hôtel à cette concertation.

Les membres du conseil de quartier qui ont une expertise d'usage de ce parking sont invités à lister tous les usages faits de ce parking (stationnement des bus par exemple pour les voyages) afin d'en tenir compte pour les aménagements futurs.

II – VISITE DU SYMEVAD

M. DUPIRE fait une proposition aux membres du conseil de quartier : une visite du Symevad. Le syndicat mixte d'élimination et de valorisation des déchets est basé à Evin-Malmaison. Cette visite guidée pourra se faire le jeudi 2 juin après-midi. Les membres du conseil de quartier qui souhaitent y participer doivent s'inscrire auprès du service démocratie participative.

M. DUPIRE proposera également cette visite au conseil de quartier « Carnot gare/La Clochette » dont il a également la charge.

Le déplacement se fera en bus avec 2 points de RdV : parking Gounod et parking Brossolette.

III - OPERATION CITOYENNE « PROPRETE DU QUARTIER »

M. DUPIRE souhaite savoir si les membres du conseil de quartier souhaitent mettre en place une opération citoyenne axée sur la propreté.

Cette proposition amène plusieurs questions :

- Les partenaires : qui peut-on associer ? le centre social ? les associations du quartier ? le club de prévention ? les écoles ?
- Quel est le jour le plus opportun ? un samedi ? un mercredi ?
- Quelle porte d'entrée ? les enfants ou les adultes ?

La proposition sera revue lors du prochain conseil de quartier.

Mme CAPELLE informe que le groupe de travail « propreté » du conseil de quartier Barlet-centre/fbg de Cambrai a organisé une opération citoyenne un samedi matin. Un représentant de ce groupe pourrait peut-être venir expliquer leur démarche.

IV - INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Pavillon Roux :

Avec la tempête, la grille « rouge » côté centre social est tombée.

La barrière verte, côté avenue des géraniums, n'a pas été remise. Qu'est-il envisagé de faire pour éviter les intrusions ?

2) Rodéos dans le quartier :

Des membres du conseil de quartier ont été alertés par des habitants concernant des rodéos avec des motos cross. Deux secteurs sont identifiés :

- Au terrain de la Brayelle, les vendredis, samedis et dimanche
- Avenue des lilas, rue des cytises et rue Madiot : le mercredi après-midi et le dimanche.

3) Travaux de la toiture à l'école Léonie Maïaux :

Il est dommage que l'entreprise n'ait pas nettoyé son chantier en fin de travaux.

4) Rue Léonie Maïaux – rue de Cuincy :

Un membre du conseil de quartier attire l'attention sur le fait que les trottoirs le long de l'école Léonie Maïaux ne sont pas régulièrement nettoyés par la ville. Les feuilles, non ramassées, rendent les trottoirs glissants et de fait accidentogènes.

5) Rue des cytises :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir quand cette rue sera rétrocédée à la mairie.

6) Place Raymonde Delécluse :

Des membres du conseil de quartier s'interrogent sur cette place et souhaitent connaître son statut. Est-elle publique ? accessible à tous, tout le temps ?

La question se pose notamment lorsque la salle du pavillon Roux est louée et qu'une animation se déroule en même temps sur cette place.

Par ailleurs, des associations ont fait remarquer que, lors d'animations sur cette place, elles n'ont pas de possibilité de branchement électrique lorsque l'école est fermée.

7) Formation santé mentale :

Le conseil local de santé mentale propose un temps d'échanges et d'informations avec au programme :

- La santé mentale : mais qu'est-ce que c'est ?
- A la découverte de mes ressources : comment aider les personnes qui en ont besoin ?
- Nos ressources locales, la force du réseau : sur qui m'appuyer ?

Cette rencontre d'une durée de 3 heures est prévue le mardi 13 septembre matin. Le lieu reste à définir. Les membres du conseil de quartier qui sont intéressés par cette matinée sont priés de s'inscrire auprès du service démocratie participative.

8) Prochaines réunions du conseil de quartier :

M. DUPIRE donne les dates des prochaines rencontres :

- jeudi 5 mai 2022, de 18h30 à 20h30, au pavillon Roux
- jeudi 20 octobre 2022, de 18h30 à 20h30, au pavillon Roux
- jeudi 24 novembre 2022, de 19h00 à 21h00, au pavillon Roux : assemblée générale avec renouvellement du tiers sortant.

L'ordre du jour étant épuisé, M. DUPIRE remercie tous les participants. La rencontre se termine à 20h30.